

L'ASBL Contrat Rivière Dendre recrute

UN AGENT (H/F/X) EN CHARGE DE LA SURVEILLANCE ET DE LA GESTION DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Poste à temps plein pour une durée indéterminée – Niveau bachelier

Identité de l'employeur

L'ASBL Contrat Rivière Dendre, dont le siège social est établi Rue de l'Agriculture, 301 à 7800 Ath, représente un des quatorze Contrats de Rivière de Wallonie (http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere/).

L'ASBL Contrat Rivière Dendre constitue une unité d'administration publique, d'intérêt environnemental, dont le fonctionnement et les obligations sont définis explicitement à travers le Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau, qui vise à rassembler, sur base volontaire, tous les acteurs concernés par la gestion durable de l'eau à l'échelle du sous-bassin hydrographique de la Dendre, et à établir ensemble un programme d'actions en faveur de la préservation, de la restauration et de la valorisation des rivières, de leurs abords et des ressources en eau du bassin versant.

Contexte et description du projet

Dans le cadre de la *Convention organisant une coopération horizontale entre la Région wallonne et les contrats de rivière de Wallonie pour assurer la surveillance et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes dans les milieux aquatiques et rivulaires et fournir un soutien au monitoring et à la cohabitation avec le castor européen*, l'ASBL Contrat Rivière Dendre souhaite engager un agent (H/F/X) qui sera en charge principalement de mener à bien les missions suivantes à l'échelle du bassin versant de la Dendre :

- mettre en œuvre un programme de surveillance structuré des espèces exotiques envahissantes (EEE) à hauteur des milieux aquatiques et rivulaires ;
- contribuer à l'éradication précoce des populations d'espèces exotiques envahissantes (EEE) végétales émergentes à hauteur des milieux aquatiques et rivulaires ;
- participer à la gestion des populations d'espèces exotiques envahissantes (EEE) végétales largement répandues à hauteur des milieux rivulaires ;
- identifier les secteurs le long desquels les dommages exercés aux berges des cours d'eau et des étangs par les rongeurs exotiques sont particulièrement importants ;
- fournir un soutien à la surveillance du castor européen.

L'article 2 de la convention de coopération susvisée prévoit qu'elle puisse être reconduite deux fois sur base annuelle, et ce, à compter de la date de prise d'effet, à savoir le 1^{er} avril 2023. Il est à mettre en évidence que la première reconduction a d'ores et déjà été actée, de sorte que les missions décrites sont prolongées et doivent être menées au minimum jusqu'au 31 mars 2025.

Profil recherché

Prérequis

- Être titulaire au minimum d'un diplôme d'enseignement supérieur de type court (bachelier), à orientation scientifique, en lien avec les missions décrites : agronomie, biologie, gestion de l'environnement, etc.

ET/OU

- Avoir suivi une formation utile ou acquis une expérience probante eu égard aux missions décrites
- S'exprimer correctement en langue française, tant à l'oral que de manière écrite
- Bénéficier d'une excellente condition physique (travail de terrain obligatoire)
- Détenir le permis de conduire B et posséder un véhicule automobile personnel
- Maîtriser la suite bureautique MS Office
- Disposer de bonnes connaissances de l'outil cartographique QGIS
- Être vacciné ou accepter de se faire vacciner contre le tétanos et l'hépatite A

Atouts

- Connaissances du bassin versant de la Dendre et des acteurs du territoire
- Connaissances naturalistes liées particulièrement aux espèces exotiques envahissantes (EEE)
- Connaissances techniques relatives à la gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE)

Compétences attendues

- Rigueur, dynamisme, autonomie, esprit d'initiative et sens de l'organisation
- Capacité à s'orienter facilement sur le terrain
- Capacité à mener des inventaires biologiques et à synthétiser les observations effectuées
- Capacité à appliquer une méthodologie préalablement définie
- Capacité à respecter les échéances et à prioriser les actions
- Capacité à accroître ses connaissances et à satisfaire sa curiosité
- Capacité à superviser une équipe d'étudiants jobistes

Offre

L'ASBL Contrat Rivière Dendre offre :

- un contrat de travail à temps plein pour une durée indéterminée, incluant une clause résolutoire liée à la reconduction de la convention de coopération susvisée ;
- une rémunération sur base de l'échelle barémique B3/1 (bachelier), établie par le Service public de Wallonie (SPW) ;
- une intervention mensuelle dans les frais induits par l'usage du véhicule automobile personnel à des fins professionnelles, suivant le montant de l'indemnité kilométrique en vigueur appliqué par le Service public fédéral (SPF) ;
- une entrée en fonction souhaitée au cours de la première quinzaine du mois de mars 2024 ;
- un poste à occuper à Ath, impliquant toutefois des déplacements réguliers sur l'ensemble du territoire du bassin versant de la Dendre et ponctuellement sur le territoire des sous-bassins hydrographiques voisins ;
- un emploi varié, en lien avec l'environnement et les cours d'eau, où s'alternent les tâches administratives et le travail de terrain ;
- une ambiance de travail agréable, au sein d'une équipe jeune et dynamique ;
- des possibilités de formations en lien avec la fonction.

Procédure de recrutement

Pour être jugée recevable, toute candidature doit être envoyée à l'ASBL Contrat Rivière Dendre, uniquement par message électronique, à l'adresse coordination@contratriveredendre.be, et ce, pour le jeudi 8 février 2024, à minuit, au plus tard.

Sous peine de nullité, toute candidature doit être constituée au minimum d'une lettre de motivation, formulée à l'attention de Monsieur BALCAEN Ronny, Président, sur laquelle sera reprise distinctement la référence interne suivante : « Offre d'emploi CRD-EEE-2024 », accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, ainsi qu'une copie du ou des diplômes requis pour le poste en cause.

Une sélection sera effectuée à la clôture de la remise des candidatures.

Les candidats sélectionnés seront invités à participer à un examen écrit organisé le mardi 13 février 2024.

Seuls les candidats qui obtiendront au minimum 50 % des points distribués à l'examen écrit seront invités à un entretien oral organisé le mardi 20 février 2024.

Il est demandé de réserver d'ores et déjà les deux dates précitées si vous postulez à la présente offre d'emploi.

Les lieux où se dérouleront l'examen écrit et l'entretien oral, de même que les horaires qui s'y rapportent, seront communiqués ultérieurement à chaque candidat sélectionné.